

## Compte rendu de l'assemblée Générale Ordinaire du Mardi 28 juin 2022

### Salle des Fêtes

Le Mardi 28 juin à 20 h les membres de l'association « Les Cavaliers de la Tour » se sont réunis à la salle des fêtes sur convocation de Mr Guillot Raphaël Président et dont nous rappelons l'ordre du jour

1. Rapport moral du Président
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Prévisions 2022 - 2023
5. Questions diverses

Avant de commencer il est rappelé le nombre d'adhérents présents à la réunion.

- ✓ Nombre d'adhérents présents 25
- ✓ Nombre d'adhérents excusés 11
- ✓ Totalité des adhérents inscrits 36

- ✓ **L'assemblée peut valablement le quorum étant largement atteint.**

#### 1) Rapport moral du Président

Monsieur Guillot Raphaël remercie les adhérents présents à la réunion ainsi que l'ensemble des adhérents pour leur participation. Après cette période compliquée, cela fait plaisir de revoir tout le monde et votre participation importante à la réunion ce soir nous touche particulièrement.

M Guillot remercie également M Souvrain Maire de Coulommiers excusé ce soir. Il remercie le conseil municipal pour le prêt de la salle. Il rappelle que cela a un coût pour la commune.

M Guillot tient également à remercier le conseil municipal pour le versement d'une subvention de 300 €. Cette aide est très utile pour le redémarrage et le maintien de l'association.

#### 2) Rapport d'activité

- ✓ Le bilan est globalement positif, avec une satisfaction des adhérents. Les adhérents viennent de 13 communes. (Lunay, Coulommiers, Faye, Blois, Vendôme, Saint Ouen, Fossé, Les Roches l'évêque, Naveil, Villebarou, Saint Bohaire, Mazangé, La Chaussée Saint Victor,)
- ✓ Le nombre d'adhérents pour 2021 – 2022 est de 36 personnes dont 1 Couple arrivé en cours d'année.

#### 3) Rapport Financier

Le bilan financier est présenté :

Il en ressort un résultat positif de trésorerie de 1 450,02 € et un fond de roulement de 3 123,83 €.

Bruno Duizit, trésorier de l'association explique le détail des dépenses et recettes.

## 4) Prévisions 2022 - 2023

Après discussions avec l'assemblée, nous avons décidé de continuer une nouvelle saison avec les paramètres suivants :

- ✚ Maintenir le tarif actuel de 150 € par personne pour 1 h 30
- ✚ Il est proposé d'ouvrir une séance débutant de 19 h 45 à 20 h 30 – Le cours des danseurs confirmés se fera de 20 h 30 à 22 h ;
- ✚ Démarrage des cours le mardi 13 septembre 2022.
- ✚ Annette Garnier demande aux personnes présentes si elles souhaitent s'inscrire pour la saison prochaine.

Toutes les personnes présentes à la réunion souhaitent reprendre l'an prochain, ce qui est une bonne nouvelle. Il nous faudra cependant trouver des adhérents.

Le président demande aux adhérents de parler de l'association à leurs amis

Nous acceptons les personnes seules bien évidemment.

Afin de nous aider, nous avons prévu de faire un bal, qui malheureusement n'a pas pu avoir lieu. Nous essaierons de reconduire l'idée pour la saison prochaine.

## 5) Questions diverses

**Pour la saison prochaine, des flyers vont être faits et distribués. Nous vous informerons dès que possible.**

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président invite tout le monde au verre de l'amitié pour clôturer notre année.**

Très Bonnes vacances à tous

Raphaël Guillot et les membres du bureau.